

## Commission VTT Du VAR Saison 2014

### Règlement Coupe et Championnat du VAR

#### Préambule :

Pour harmoniser l'ensemble des épreuves qui se déroulent sur notre région et notre département, nous conservons pour les deux épreuves la base du règlement régional de Cross Country.

### COUPE DU VAR

Ces épreuves, ouvertes à tous prennent appui sur l'ensemble des courses qui se déroulent dans le VAR (Coupe du VAR et Coupe Régionale). A l'issue de ces épreuves, il y aura un classement général spécifique aux licenciés varois.

Le premier de chaque catégorie de Poussins à Master III sera désigné comme étant le vainqueur du Challenge et sera récompensé lors de l'assemblée générale du Comité Départemental.

La grille de départ sera fonction du classement régional en cours. Pour faciliter les classements, la grille à 100 points est retenue.

Il n'y aura pas de joker, et un bonus de régularité de 50 points sera attribuer aux concurrents présents sur toutes les épreuves. Le concurrent qui n'a pas franchi la ligne d'arrivée quelqu'en soit la cause marquera 20 points. A charge pour lui de s'assurer de sa présence sur le classement de l'épreuve avec la mention A pour abandon.

### Championnat du Var

Il concerne les catégories de Poussins à Master 3

Le Championnat se déroulera sur une manche prendra appui sur l'épreuve labélisée Cap Var qui aura lieu le 27 avril au Val de Gilly à Grimaud.

Le premier Varois de chaque catégorie, quelque soit son classement au scratch sera déclaré Champion du Var et recevra un maillot distinctif du Comité.

La commission VTT souhaite que chaque Champion aura à cœur de porter ce maillot distinctif sur les épreuves Varoises à venir.

### Tombola Cap Var

Une tombola est organisée par la commission VTT du CD83 lors de l'épreuve Cap Var.

Lors de la remise des prix de l'après midi. Les dossards des participants seront tirés au sort et le lot correspondant sera immédiatement remis au gagnant en main propre.

**Aucune représentation ne sera admise ( parents, amis représentant de club)**

**Une exception sera faite pour les bénévoles en charge du balisage et de la sécurité des parcours, sur la base de la liste nominative remise avant le tirage par l'organisateur.**